



ASSEMBLÉE — 40^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

Point 29 : Sécurité de l'aviation et mécanismes régionaux de coordination de la mise en œuvre de la navigation aérienne

MISE EN PLACE DU SYSTÈME MONDIAL DE SUPERVISION DE LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION (GASOS) — AVANTAGES DU GASOS POUR LA RÉGION AMÉRIQUE CENTRALE

(Note présentée par la Corporation des services de navigation aérienne d'Amérique centrale (COCESNA)¹)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note de travail décrit l'appui fourni par le COCESNA au travers de l'Agence pour la sécurité de l'aéronautique en Amérique centrale (ACSA) en participant à la plateforme de l'Organisation régionale de supervision de la sécurité (RSOO-CP) et en se soumettant à une évaluation de l'OACI afin d'établir que l'ACSA jouit des qualifications et des compétences nécessaires pour remplir les fonctions de niveau 2 pour le compte de ses États membres. Le COCESNA encourage des entités semblables à participer à cette importante initiative de l'OACI.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée :

- à encourager l'OACI à poursuivre l'appui qu'elle fournit aux organisations régionales de supervision de la sécurité et le recours à la RSOO-CP ;
- à reconnaître les travaux effectués par le programme du GASOS du COCESNA/ACSA en guise de solution pour les États faisant face à des difficultés dans le respect de leurs obligations en matière d'enquêtes sur les accidents et les incidents.

| | |
|---------------------------------|--|
| <i>Objectifs stratégiques :</i> | La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique de la sécurité |
| <i>Incidences financières :</i> | Sans objet. |
| <i>Références :</i> | Résolution A39-14, <i>Coopération régionale et assistance pour résoudre les carences en matière de sécurité en fixant des priorités et des cibles mesurables</i> Doc 10004, <i>Plan mondial pour la sécurité de l'aviation dans le monde 2017–2019</i> Doc 9734, <i>Manuel de supervision de la sécurité, Partie B — Mise en place et gestion d'une organisation régionale de supervision de la sécurité</i> Rapport spécial du Forum sur les Organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO) pour la sécurité de l'aviation mondiale |

¹ Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua.

1. INTRODUCTION

1.1 En réponse aux difficultés croissantes rencontrées dans la supervision de la sécurité de l'aviation dans le monde, l'OACI propose la mise en place du Système mondial de supervision de la sécurité de l'aviation (GASOS). Le GASOS est décrit comme un système volontaire d'évaluation et d'agrément des organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO) et des organismes d'enquête sur les accidents et incidents (RAIO). Il faut relever que dans le cadre du GASOS, une RSOO est définie comme étant une AAC d'un État, une Organisation régionale de supervision de la sécurité (RSOO) ou tout autre organisme national, régional ou sous-régional de supervision de la sécurité de l'aviation remplissant des fonctions ou des activités de supervision de la sécurité en appui à un État ou groupe d'États. (Les organisations privées ne sont pas des RSOO.)

1.2 L'évaluation et la validation des compétences et de la capacité d'un SOO à remplir certaines fonctions de supervision/certification de la sécurité, à gérer la sécurité et les enquêtes sur les accidents et incidents pour le compte d'un État constituent l'un des aspects les plus importants du processus d'agrément des GASOS.

1.3 La délégation des fonctions de supervision de la sécurité d'un État aux RSOO/RAIO reconnues dans le cadre du GASOS n'enlève absolument rien aux obligations et aux responsabilités d'un État en tant que signataire de la Convention de Chicago.

1.4 L'Agence pour la sécurité de l'aéronautique en Amérique centrale (ACSA) qui est placée sous l'autorité de la Corporation des services de navigation aérienne en Amérique centrale (COCESNA), a été fondée et mise en place en 2000 avec l'appui ferme de l'OACI, de l'Union européenne et de la Federal Aviation Administration (FAA), et elle est l'une des premières organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO) à avoir élaboré une réglementation régionale harmonisée. Depuis sa création, l'ACSA est une agence leader qui fournit un appui technique en matière de sécurité de l'aviation à ses États membres. En outre, elle a été l'un des principaux contributeurs à l'élaboration du Doc 9734 de l'OACI, *Manuel de supervision de la sécurité*, Partie B – *Mise en place et gestion d'une organisation régionale de supervision de la sécurité*.

1.5 Par ailleurs, l'ACSA est un membre actif de la plateforme de coopération des RSOO de l'OACI. À ce titre, lorsque l'OACI a annoncé lors de la réunion de la plateforme qu'elle mettra en œuvre un « programme pilote » du GASOS, l'ACSA s'est spontanément portée volontaire. Ce qui entraine en droite ligne d'une tradition de pionnier, ce qui signifie qu'un programme pilote du GASOS révélerait les points faibles, ou plus positivement, mettrait en lumière les domaines dans lesquels l'ACSA pourrait améliorer les services rendus à ses États membres.

1.6 Les domaines opérationnels proposés pour une évaluation initiale de niveau 2 sont les Services de navigation aérienne (ANS), les Opérations aériennes (OPS), la Navigabilité (AIR) et les aspects génériques (GEN) de l'Organisation. Entre le 31 août et le 7 septembre 2018, l'équipe de l'OACI a procédé à l'évaluation dont il a communiqué le rapport à l'Agence en novembre 2018. L'ACSA entend demander une autre évaluation d'autres domaines du GASOS, notamment les Licences du personnel (PEL) et les Aérodrômes et aides au sol (AGA), afin de renforcer sa capacité à permettre à ses États membres de tirer profit des avantages du GASOS et de poursuivre le renforcement des capacités.

2. AVANTAGES DU PROGRAMME

2.1 L'expérience acquise par l'ACSA lors de l'évaluation de la phase pilote du GASOS s'est avérée très bénéfique. La présentation du rapport d'évaluation du GASOS au Conseil d'administration du COCESNA a suscité l'appui nécessaire pour élaborer un plan de mesures correctrices et remédier aux carences constatées ; ce qui va renforcer l'efficacité et l'efficacite de l'Agence et être directement bénéfique pour les États membres bénéficiaires de ses services. Certains des avantages et réalisations que l'on peut déjà constater sont :

- a) l'adoption d'une réglementation régionale harmonisée contraignante à l'égard de tous les États membres qui constitue un grand pas vers l'harmonisation de la réglementation au niveau régional ;
- b) le renforcement de l'appui politique du Conseil d'administration du COCESNA au GASOS ;
- c) l'amendement des statuts du COCESNA afin d'actualiser les fonctions qu'elle remplit ;
- d) l'examen et la mise à jour des processus administratifs et techniques de l'ACSA ;
- e) l'appui technique et financier fourni à l'ACSA afin qu'elle participe à davantage d'activités de l'OACI ;
- f) le renforcement de la crédibilité des travaux réalisés pour le compte des États membres du COCESNA ;
- g) la coopération avec les organisations internationales ;
- h) l'efficacité accrue des systèmes réglementaires actuels, ainsi que des programmes de supervision des audits de la sécurité.

2.2 S'agissant des avantages pour les États d'Amérique centrale, grâce à l'évaluation du GASOS, l'ACSA est désormais mieux outillée pour :

- a) élaborer des dispositions pour une conformité systématique accrue avec les SARP de l'OACI ;
- b) aider les États membres à renforcer les responsabilités des États en matière de supervision de la sécurité aux niveaux national et régional ;
- c) assurer la flexibilité nécessaire dans le choix et la combinaison de diverses organisations pour remplir diverses fonctions ;
- d) soutenir la capacité des États à maintenir une autorité de l'aviation civile bénéfique et efficace ;
- e) améliorer la capacité des États à partager efficacement leurs ressources humaines.

2.3 La contribution de l'ACSA ne s'est pas limitée à sa participation au projet pilote du GASOS. Elle a aussi activement collaboré en tant que membre des groupes d'experts créés par l'OACI, notamment le Groupe d'étude du GASOS (GASOS-SG) et le Groupe consultatif juridique ad hoc. Ces groupes ont œuvré considérablement pour la résolution des préoccupations soulevées par les États membres de l'OACI lors de la dernière Conférence de navigation aérienne (AN-Conf/13).

3. CONCLUSIONS

3.1 Depuis sa création, l'ACSA est un leader qui émet des recommandations, conseille et oriente ses États membres (autorités de l'aviation civile) et les exploitants aériens (prestataires), et met en œuvre les meilleures pratiques en matière de sécurité de l'aviation telles que promues et reconnues par l'OACI et ses États membres.

3.2 L'expérience, les connaissances, le niveau de formation et la sensibilisation du personnel, ainsi que la reconnaissance internationale des services fournis, sont considérés comme les principaux points forts du COCESNA et de l'ACSA.

3.3 Le programme du GASOS a renforcé et mis à jour les services offerts par l'ACSA en améliorant leur qualité et en ouvrant la voie pour une contribution au relèvement des défis futurs aux niveaux régional et mondial.

3.4 Le GASOS est un outil dont le but est de contribuer à proposer des solutions de rechange fiables pour une supervision de la sécurité répondant aux défis futurs posés par un secteur du transport aérien en expansion et offrant des options abordables en matière de sécurité de l'aviation et d'enquête sur les accidents.